

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00
communications@snb.ch

Zurich, le 26 juillet 2019

L'accord sur les avoirs en or des banques centrales ne sera plus reconduit du fait de l'évolution des conditions du marché

La Banque nationale suisse (BNS) et les 21 autres instituts d'émission signataires ne reconduiront pas le quatrième accord sur l'or signé en mai 2014 lorsqu'il arrivera à échéance le 26 septembre 2019.

Datant de 1999, le premier accord sur l'or avait été conclu afin de coordonner les ventes d'or de certaines banques centrales. Sa mise en place a contribué à contrer les perturbations du marché et à apporter de la transparence concernant les transactions en or envisagées par les signataires. L'accord avait été renouvelé en 2004, en 2009 et en 2014, ses termes devenant progressivement moins contraignants.

Depuis 1999, le marché mondial de l'or a considérablement évolué en termes d'échéance, de liquidité et de base d'investisseurs. Durant cette période, le prix du métal jaune a quasiment quintuplé. Les signataires n'ont pas vendu de quantités significatives d'or au cours de la dernière décennie. D'une manière générale, les banques centrales ainsi que d'autres institutions officielles sont au contraire devenues des acheteurs nets sur le marché de l'or.

Les banques centrales signataires maintiennent que l'or reste un élément important des réserves monétaires mondiales, notamment dans une perspective de diversification des actifs. Aucune d'entre elles n'a actuellement l'intention de vendre de l'or en quantité significative.